XIV

VIRGILE, SAINT AMBROISE ET L'*EXSULTET*. AUTOUR D'UN PROBLÈME DE CRITIQUE VERBALE

PAR LE R. P. M. TESTARD
Professeur à l'Université Catholique de Louvain

A la mémoire de mon Maître Pierre Courcelle.

SOMMAIRE. — *Dans l'*Exsultet, *le texte de l'éloge de l'abeille est mal conservé. A propos d'un* locus desperatus *qui a donné lieu à des conjectures de Duchesne et de Capelle, l'on s'interroge sur la démarche suivie par ces philologues et sur la valeur de leurs conjectures. Il semble que l'on ait parfois exagéré la dépendance de l'*Exsultet *par rapport à sa source virgilienne et tiré des conclusions excessives de rapprochements avec l'œuvre de saint Ambroise, en même temps qu'on négligeait une autre source pourtant attestée dès l'Antiquité. L'originalité mieux reconnue de ce passage de l'*Exsultet *permet de proposer une nouvelle conjecture, très proche du texte des manuscrits et plus cohérente avec la signification du contexte.*

Dom Bernard Capelle publiait, il y a bientôt quarante ans, un article sur l'*Exsultet*, qui fait toujours autorité[1]. L'attention du savant bénédictin avait été attirée par un rapprochement de textes opéré par Francesco Magani[2], entre l'*Exsultet* et l'*Expositio in Lucam* de saint Ambroise. L'intérêt porté par Mgr G. Mercati[3] à cette trouvaille et les encouragements qu'il avait donnés à poursuivre la recherche en ce sens, décidèrent Dom Capelle à se mettre au travail sur cette voie. Quelques années après, il publia, en hommage à Mercati, le fruit de ses recherches, sous un titre qui exprime la conviction à laquelle aboutit le grand liturgiste : *L' « Exultet » pascal œuvre de saint Ambroise*[4]. Dans cette étude, avant d'entreprendre sa démonstration

1. Bernard Capelle, *L' « Exultet » pascal œuvre de saint Ambroise*, dans *Miscellanea Giovanni Mercati*, vol. I (= *Studi e Testi*, 121), 1946, p. 219-246.

2. F. Magani, dans *L'antica liturgia romana*, III, 1899, p. 237. Mes recherches dans diverses bibliothèques, notamment dans celles d'abbayes où a séjourné Dom Capelle, ne m'ont pas permis de retrouver cet ouvrage que je cite d'après Capelle et Mercati. F. Magani rapprochait, pour l'essentiel, *Exsultet* : « Nil nasci profuit nisi redimi profuisset » (*sic*), et *Exp. in Lucam*, II, 41 : « Non prodesset nasci nisi redimi potuisset ».

3. G. Mercati, *Paralipomena ambrosiana*, II, dans *Studi e testi*, 12, 1904, p. 24-39, en particulier, p. 38.

4. La thèse de Dom Capelle ne fut pas unanimement acceptée. Ce n'est pas ici le lieu de retracer, de façon exhaustive, l'histoire de ce débat, je rappellerai seulement quelques noms. Peu auparavant, C. Coebergh, *Teksten van Ambrosius en Augustinus in de Prefatie voor de paaschkaarswijding*, dans *Tijdschrift voor Liturgie*, XXIV, 1944-1945, p. 65-72, avait fait valoir la variété des sources de l'*Exsultet*, mais n'avait pas pris position sur la question de l'auteur ; mais ensuite J. Schuster, *L'Exultet Pasquale compositione di S. Ambrogio*, dans *Ambrosius*, 23, 1947, p. 1-4,

et afin de lui donner des fondements assurés, Capelle fait le point sur la tradition manuscrite et fournit une édition critique de l'*Exsultet*. Duchesne avait déjà donné une édition critique[5], mais elle était établie sur des bases plus limitées, puisqu'il s'agissait du texte gaulois, essentiel il est vrai, du fait que ce texte est à l'origine de toute la tradition. Franz, quelques années après, donnait une nouvelle édition à partir de bases plus larges[6].

L'*Exsultet*, comme on le sait, comporte un éloge de l'abeille[7] qui doit beaucoup à Virgile. Saint Jérôme a protesté avec véhémence dans son *Epistula ad Praesidium*[8] contre le caractère profane de ce développement que l'on ne peut justifier par aucun texte de l'Écriture. Peut-être Capelle aurait-il pu tirer quelque argument en faveur de sa thèse, de cette condamnation : la virulence de saint Jérôme doit peut-être quelque chose en effet à ses sentiments peu empreints de bienveillance à l'égard de saint Ambroise, comme en témoigne sa notice du *De uiris illustribus*[9]. Pourtant, au siècle suivant, Ennode de Pavie reprendra l'éloge de l'abeille dans ses deux *Benedictiones cerei*[10] et en particulier dans la première. L'Église finalement suivra saint

refusait l'attribution ambrosienne ; de même que B. Fischer, *Exultent diuina mysteria*. Zeugnis des Geistes (Gabe zum Benediktusjubilaum 547-1947), Beuron, 1947, p. 234-235 ; *Zwei Noten zum Exultet*, dans *Benediktinische Monatschrift.*, XXIV, 1948, p. 147-148 ; et aussi, implicitement, B. Steidle, « *Der Hofstaat Gottes* ». *Zum Verständnis der « diuina mysteria » im Oster-Exultet*, *ibid.*, p. 147. Mais B. Capelle maintenait sa thèse en rendant compte de ces trois derniers travaux dans *Les questions liturgiques et paroissiales*, 30, 1949, p. 38-39. A nouveau, B. Fischer, *Ambrosius der Verfasser des Österlichen Exultet*, dans *Archiv für Liturgiewissenschaft*, II, 1952, p. 61-74 ; et simultanément, mais de façon indépendante, M. Huglo, *L'auteur de l'Exultet pascal*, dans *Vigiliae christianae*, VII, 1953, p. 79-88, récusaient encore l'attribution ambrosienne, mais opinaient pour une origine gallicane ; Chr. Mohrmann, *Exultent diuina mysteria*, dans *Ephemerides liturgicae*, LXVI, 1952, p. 274-281, repris dans *Études sur le latin des chrétiens*, I, Roma, 1958, p. 223-231, dans sa note finale, se déclarait peu convaincue par l'argumentation de B. Fischer contre l'attribution ambrosienne, mais se ralliait à la thèse de l'origine gallicane. Une dernière fois, B. Capelle, *Travaux historiques sur la vigile pascale*, dans *Les questions liturgiques et paroissiales*, 34, 1953, p. 92, conservait l'essentiel de ses positions, en notant les réserves de M^lle^ Chr. Mohrmann à l'égard de la thèse de B. Fischer, et annonçait qu'il reprendrait la question, ce qu'il n'a sans doute pas eu le loisir de faire avant sa mort, en janvier 1961. B. Botte, *Le carême et la Semaine sainte. Travaux historiques*, dans *Les questions liturgiques et paroissiales*, 35, 1954, p. 34, considérait que la thèse de B. Capelle n'avait pas été réfutée, et souhaitait « un examen plus approfondi » ; M. Avery, *The Relation of saint Ambrose to the « Exultet » Hymne*, dans *Studies in Art and literature for Belle Da Costa Greene*, Princeton, 1954, p. 374-378, tenant compte de tous les arguments avancés de part et d'autre, attribuerait volontiers l'œuvre à un « diacre visiteur », de rite gallican, qui se trouvait dans l'entourage de saint Ambroise, sans exclure d'autres influences encore, position qui rappelle celle de C. Coebergh insistant sur la diversité des sources ; le très bel ouvrage de G. Cavallo, *Rotoli di Exultet dell' Italia Meridionale*, Bari, Adriatica ed., 1973, p. 14, se rallie sans hésitation à la thèse, que l'on pourrait qualifier de syncrétiste, de M^lle^ Myrtilla Avery.

5. L. Duchesne, *Origines du culte chrétien. Étude sur la liturgie latine avant Charlemagne*, déjà dans la première édition, Paris, Thorin, 1889, p. 243-245.

6. A. Franz, *Die Kirchlichen Benediktionen des Mittelalters*, Graz, 1909 (réédité en 1960), I, p. 535-538.

7. Sur ce thème des abeilles dans la littérature patristique et liturgique, on lira avec intérêt l'article bien documenté de G. Malherbe, *Les abeilles de l'Exsultet*, dans *Les questions liturgiques et paroissiales*, 15, 1930, p. 61-73.

8. Saint Jérôme, *Epistula ad Praesidium, De cereo pascali*, dans *P. L.*, 30, 182. Praesidius était un diacre de Plaisance.

9. Saint Jérôme, *De uiris illustribus*, 124.

10. Ennode, *Benedictiones cerei*, dans *C. S. E. L.*, VI, p. 415-422.

Jérôme, et l'éloge de l'abeille disparaîtra de la liturgie au Moyen Age, dès le x^e^ siècle en Allemagne[11], et au XIII^e^ siècle à Rome, par décision du Pape Innocent III[12].

Duchesne déplorait déjà le mauvais état du texte de l'*Exsultet*. Capelle le confirme, en précisant que l'éloge de l'abeille est à compter parmi « les parties les plus endommagées ». L'éditeur a donc tenté d'amender le texte et propose à cette fin quelques conjectures, dont une pour l'éloge de l'abeille, dans un passage qui constitue le paragraphe VII du système de subdivisions qu'il a adopté. Nous voudrions revenir sur cette conjecture de Capelle et proposer un autre amendement du texte, plus économique et fondé sur le témoignage unanime des manuscrits.

Voici le texte de Capelle où, pour reprendre sa propre formulation, il a « mis entre astérisques les mots à substituer au texte des manuscrits », dans le cas présent le mot *horti* :

VII. Apis ceteris quae subiecta sunt homini animantibus antecellit. Cum sit minima corporis paruitate, ingentes animos angusto uersat in pectore, uiribus imbecillis sed fortis ingenio.

Haec, explorata temporum uice, cum canitiem pruinosa hiberna posuerint et glaciale senium uerni temporis moderata ⟨flabra⟩ deterserint ⟨...⟩ statim prodeundi ad laborem cura succedit, dispersaeque per agros, libratis paululum pinnibus, cruribus suspensis insidunt, *horti* ore legere flosculos. Oneratis uictualibus suis ad castra remeant ibique aliae inaestimabili arte cellulas tenaci glutino instruunt, aliae liquantia mella stipant, aliae uertunt flores in ceram, aliae ore natos fingunt, aliae collectis e foliis nectar includunt.

Texte que l'on peut traduire de la façon suivante :

VII. L'abeille l'emporte sur tous les autres êtres vivants qui ont été soumis à l'homme. Bien qu'elle soit très petite par l'exiguïté de son corps, elle entretient un grand cœur dans son étroite poitrine, faible par ses forces, mais courageuse par son caractère.

Celle-ci, après s'être assurée du retour de la saison, lorsque les quartiers d'hiver couverts de givre ont perdu leur blancheur, et que les brises tempérées de la saison printanière ont fait disparaître le vieillissement glacé... (*lacune d'après Capelle*) aussitôt vient le souci de sortir pour le travail et, dispersées à travers les champs, les ailes un moment maintenues en équilibre, les pattes pendantes, elles s'arrêtent pour butiner de la bouche les jeunes fleurs du jardin. Après avoir chargé leurs vivres, elles reviennent au camp et là les unes avec un art inappréciable construisent des cellules avec une gomme solide, d'autres accumulent le miel liquide, d'autres transforment

11. Avec l' « Ordo Romanus » du Pontifical Romano-Germanique de Mayence, voir B. Capelle, *L' « Exultet »*, p. 224.

12. Dans le missel Romano-franciscain, voir B. Capelle, *L' « Exultet »*, p. 224.

les fleurs en cire, d'autres façonnent leurs petits avec leur bouche, d'autres enferment le nectar tiré des feuillages parcourus.

Un appel de note au mot *horti* renvoie à l'apparat critique où l'on lit : « *conieci* (cf. Ambr., *Exam.*, 5, 69) raptim *Duchesne* parte *codd.* (partem G partim S^2) ». Dans une autre note de son étude[13], quelques pages plus loin, l'éditeur explique : « ... après *cruribus suspensis insidunt*, les manuscrits portent *parte ore legere flosculos*. Ces mots, d'ailleurs privés de sens, ne se relient pas avec ce qui précède. Duchesne remplace *parte* par *raptim*. Je préférerais *prati* dépendant de *flosculos* ou, mieux, *horti*, suggéré par Virgile (*Georg.*, IV, 109) et repris par Ambroise ».

Ces lignes de l'éditeur appellent quelques observations. Tout d'abord il paraît bien difficile de contester que le texte des manuscrits n'est pas intelligible[14]. On constate du reste, comme souvent en ce cas, un éclatement de la tradition qui est comme un aveu de cette inintelligibilité : le *Missale Gothicum* (VII^e siècle) = *G* passe de *parte* à *partem* et le correcteur (X^e siècle) du *Sacramentaire de Saint-Gall* 348 (VIII^e siècle) = S^2 risque *partim*, peut-être simplement parce qu'un adverbe lui permet d'esquiver le problème inévitable — et ici insoluble — de la justification d'un cas ; un correcteur n'est-il pas, en principe, un copiste qui réfléchit?

Les conjectures modernes sont intéressantes. Le *raptim* de Duchesne semble s'inspirer — chose tout à fait digne de remarque — de la même préoccupation que nous prêtions à l'instant au correcteur S^2, mais avec, en outre, deux soucis aussi louables l'un que l'autre : tout d'abord Duchesne a voulu s'écarter le moins possible du texte des manuscrits et seulement dans une mesure qui permette de comprendre le passage du texte de la conjecture — qui restitue par hypothèse le texte authentique — à celui de l'erreur ; dans le cas actuel le passage de *raptim* à *partim*, *partem* ou même *parte* représenterait un anasyllabisme[15] et la paléographie pourrait sans doute expliquer

13. B. Capelle, *L' «Exultet »*, p. 237, n. 17.

14. Ce que fait cependant A. Franz, voir *infra*, n. 15.

15. L. Havet, *Manuel de critique verbale appliquée aux textes latins*, Paris, Hachette, 1911, p. 134, n° 470, et des explications sur certaines causes de ce genre de faute, p. 544-545, n° 1595. A. Franz, *Die Kirchlichen Benediktionen*, p. 537, n. 19, qualifie cette conjecture de « weder notwendig noch glücklich ». Il prétend justifier *parte* ou *partem*, indifféremment, en fonction des *aliae* qui suivent, et ponctue tout autrement la phrase : « Haec explorata temporum vice, quum canitiem pruinosa hiberna posuerint et glaciali senio verni temporis moderata deterserint, statim prodeundi ad laborem cura succedit, dispersaeque per agros libratis paululum pinnis cruribus suspensis insidunt ; parte ore legere flosculos oneratis victualibus suis ad castra remeant. Ibique aliae inaestimabili arte... ». Ni son interprétation de *parte* ou *partem*, ni sa ponctuation ne me paraissent convaincantes : la coupure après *insidunt* laisse la phrase en suspens ; la jonction de *parte... flosculos* d'une part et *oneratis... remeant* d'autre part en une seule phrase où *legere* dépend de *remeant*, me paraît constituer un ensemble contradictoire qui amalgame indûment — et à vrai dire confond — le butinement et le retour à la ruche.

ce passage plus facilement dans certaines écritures, de même que le changement de la finale par la simple disparition d'un tilde. L'autre souci de Duchesne fut de fournir un texte intelligible. Il y parvient en effet d'une manière qui mérite d'être observée, à la façon de nombreux copistes qui « lisent des mots, mais non pas des phrases » : *raptim* en effet peut paraître s'accorder avec *ore legere*[16] qui suivent, mais contredit, par l'idée de mouvement qu'il implique, celle d'immobilité, fût-elle brève *paululum*, du contexte antérieur et en particulier du verbe *insidunt* qui précède immédiatement.

Les deux conjectures de Capelle méritent aussi qu'on s'y arrête. Pour les apprécier à leur juste valeur il est indispensable de se rappeler ce que nous avons dit, à savoir que cette édition est fournie dans le cadre d'une étude destinée à établir la paternité ambrosienne de l'*Exsultet*. Il faut même aller plus loin et se souvenir de la méthode particulière mise en œuvre par Capelle en vue de sa démonstration. Je la présente brièvement : l'auteur fait observer tous les rapprochements de textes que l'on peut établir entre l'*Exsultet* et l'œuvre de saint Ambroise ; mais, dans le cas de l'éloge de l'abeille, l'auteur peut pratiquer sa méthode en usant d'un critère supplémentaire pour déceler la paternité ambrosienne. En effet, s'il est vrai que l'éloge de l'abeille de l'*Exsultet* permet des rapprochements avec l'œuvre de saint Ambroise et en particulier l'*Hexameron*[17], cet éloge, dans le texte liturgique et dans l'œuvre de l'évêque de Milan, s'inspire de la poésie de Virgile et tout spécialement des *Géorgiques*[18]. Capelle dispose donc pour établir sa thèse, non seulement du fait qu'il peut rapprocher maints passages de l'*Exsultet* et de l'*Hexameron*, mais encore de la possibilité qui lui est offerte de montrer comment une semblable manière d'user de la même source dans les deux œuvres ne peut procéder, selon lui, que du même auteur, saint Ambroise. Cette méthode de recherche et tout particulièrement la recherche des sources menée par l'historien de la littérature ont beaucoup influencé l'éditeur du texte. Placé devant le *locus desperatus* de l'*Exsultet* qui nous retient, Capelle, tout naturellement, a songé à se tourner vers la source virgilienne de l'*Exsultet* pour trouver, dans le modèle, la clé de l'énigme et le moyen de corriger l'emprunteur fautif.

Il en est résulté deux conjectures. La première substitue *prati* à *parte*. Cette conjecture représente un triple souci. Tout d'abord deux préoccupations que l'on a trouvées déjà dans la tentative de Duchesne : celle de s'écarter le moins possible du texte des manuscrits et celle de

16. Voir cependant *infra*, p. 291, n. 25.

17. Saint Ambroise, *Hexameron*, V, 66-72.

18. Virgile, *Géorgiques*, IV, 56-57 ; 82-83 ; 109 ; 153-154 ; 160-167 ; 198-201 ; mais aussi *Énéide*, I, 431-434, qu'invoque B. Capelle, *L' « Exultet »*, p. 233.

fournir un texte intelligible. Mais à la technique de la critique verbale, Capelle ajoute ici une idée, celle de rapprocher l'*Exsultet* de sa source virgilienne et l'auteur propose donc un terme spécifique de la langue rurale que l'on trouve employé par Virgile, notamment dans les *Géorgiques* et spécialement au livre IV[19].

La seconde conjecture substitue *horti* à *parte* et Capelle la préfère à la première, pour des raisons, nous le verrons, qui ne relèvent pas de la critique verbale. La conjecture paraît, du moins au premier abord, s'écarter plus que les précédentes, du texte des manuscrits, et Capelle ne défend pas sa proposition sur le plan paléographique, ce qui méritait pourtant d'être fait. Cela déjà est significatif : pour l'éditeur, en effet, l'intérêt de la conjecture est ailleurs. Comme *prati*, *horti* fournit un texte intelligible et offre l'avantage d'introduire dans l'*Exsultet* un terme de la langue rurale, bien qu'il soit beaucoup moins employé que *prati* dans les *Géorgiques*, avec deux emplois seulement, mais tous les deux dans le livre IV[20]. Tout le prix de cette conjecture pour Dom Capelle vient du fait que le mot se trouve à la fois dans une expression virgilienne des *Géorgiques*, IV, 109 : ... *halantes floribus horti*, et dans un texte ambrosien, *Hexameron*, 5, 69 : ... *inhalantes horti floribus*, certainement inspiré par le texte virgilien.

On voit ainsi comment la thèse de l'historien a influencé l'éditeur pour introduire une conjecture qui confirme la thèse de l'historien. Parce qu'il observe des parallèles textuels entre l'*Exsultet* et l'*Hexameron*, et parce que les *Géorgiques* en sont la source commune, utilisée de façon analogue, l'historien juge devoir conclure à l'unité d'auteur, d'une part. Et d'autre part, parce qu'il constate l'emprunt de *horti* à Virgile par saint Ambroise dans l'*Hexameron*, l'éditeur considère comme tout à fait probable le même emprunt de *horti* par le même Ambroise dans un passage comparable de l'*Exsultet*. Tout cela paraît se tenir. Quoi qu'il en soit, il est intéressant de voir comment Capelle est arrivé à cette proposition.

Toutes les conjectures que nous avons étudiées et dont nous avons tenté d'apprécier les divers mérites, ont ceci de commun qu'elles maintiennent la même construction grammaticale de la phrase, suivant laquelle *legere* doit être interprété comme un infinitif de but après *insidunt*, alors que cet infinitif s'emploie généralement après des verbes comme *dare*, *tradere* ou des verbes de mouvement[21].

Je voudrais maintenant présenter à mon tour une autre conjecture. A titre de remarque préliminaire, je ferai observer que le pas-

19. *Géorg.*, I, 289 ; 384 ; II, 384 ; III, 142 ; 521 ; IV, 271 ; 306.

20. *Géorg.*, IV, 109 ; 118.

21. Leumann-Hofmann-Szantyr, *Lateinische Grammatik*, II, München, 1965, p. 344-348, ne signale aucun emploi de l'infinitif après *insido*.

sage qui nous occupe, depuis *statim prodeundi* jusqu'à *legere flosculos*, à y regarder de près, ne doit pas tellement à Virgile. Sans doute l'idée générale est-elle virgilienne, à savoir qu'après l'hiver, les abeilles parcourent la campagne, butinent les fleurs, lit-on dans *Géorgiques*, IV, 51-57, mais aussi s'abreuvent, s'occupent de leur postérité, s'acquittent des soins à donner à la cire et au miel. Mais les emprunts littéraux à Virgile sont limités et, nous le verrons, peu significatifs. Capelle lui-même n'en relève que deux. Tout d'abord le mot *suspensis* qui apparaît en effet sous la forme *suspendunt* dans *Géorgiques*, IV, 162, mais alors que les deux contextes sont très différents : dans l'*Exsultet* il s'agit d'une attitude du corps des abeilles qui butinent, *cruribus suspensis*, et dans les *Géorgiques* il s'agit de la construction des rayons à l'intérieur de la ruche... *tenaces / suspendunt ceras*. En second lieu, l'expression *ore legere* qui apparaît en effet sous la forme *ore legunt* dans *Géorgiques*, IV, 201, mais là aussi dans des contextes différents : il s'agit, toujours dans l'*Exsultet*, des abeilles occupées à butiner, tandis que dans les *Géorgiques*, il s'agit du mode de reproduction des abeilles. Je pense pour ma part que le premier « emprunt » n'en est pas un, mais qu'il s'agit de l'emploi indépendant, dans les deux œuvres, d'un terme tout à fait banal. Dans le second cas je pense qu'il ne peut s'agir, tout au plus, que d'une reprise purement formelle de l'expression des *Géorgiques*[22] dans cette phrase de l'*Exsultet* ; cette façon de voir les choses me paraît d'autant plus s'imposer que l'expression — plus complète cette fois — des *Géorgiques*, IV, 200-201 : *natos... / ore legunt* se retrouve effectivement dans l'*Exsultet*, mais dans la phrase suivante et ici dans le même contexte sur la reproduction des abeilles, sous la forme *ore natos fingunt*.

On peut néanmoins faire observer que Capelle, dans la perspective qui était la sienne, aurait pu faire valoir un plus grand nombre de rapprochements entre l'*Exsultet* et Virgile[23], mais ces rapprochements qui ne concernent que des mots pris isolément et non pas des expressions, témoignent à partir d'un même sujet général d'inspiration — qui n'engage pas tous les détails de la rédaction, ce qui est important —

22. Ou simplement d'une expression virgilienne que l'on retrouve dans *Énéide*, IV, 685, sous la forme *ore legam* dans un tout autre contexte, avec un tout autre sens.

23. Si l'on étudie le vocabulaire, depuis *statim* jusqu'à *remeant*, puisque Franz, à tort croyons-nous, repousse jusque-là la fin de la phrase, on constate l'emploi chez Virgile à propos des abeilles de *labor* (*Géorg.*, IV, 184 ; *En.*, I, 431), *cura* (*Géorg.*, IV, 178), *ager* (*Géorg.*, IV, 159), *libratis* (*Géorg.*, IV, 196), *pinnis* (dans Franz aussi, mais *pinnibus* chez Capelle) (Géorg., IV, 73 ; 310), *cruribus* (*Géorg.*, IV, 181), *suspensis* (*Géorg.*, IV, 162, allégué par Capelle, nous l'avons vu), *insidunt* (*En.*, VI, 708, rapprochement particulièrement intéressant, nous le verrons, qui a échappé à Capelle. Celui-ci expliquait le mot de l'*Exsultet* par un *insidet* de l'*Hexameron*, V, 68, dans un développement où il s'agit des conditions d'accès au trône du *rex* chez les abeilles et chez les hommes !), *ore legere* (*Géorg.*, IV, 101, allégué par Capelle, nous l'avons vu), *castra* (*Géorg.*, IV, 108 ; *En.*, XII, 589). D'autres mots sont employés par Virgile, mais dans un tout autre contexte que celui des abeilles. Trois mots n'apparaissent pas du tout chez Virgile : *statim*, *flosculos*, *uictualibus*.

de l'usage d'un même vocabulaire et non pas d'une dépendance d'un emprunteur par rapport à son modèle.

Il faut aller beaucoup plus loin et dire qu'en réalité le passage de l'*Exsultet* qui nous occupe est en grande partie — et pour ce qui nous intéresse très précisément — tout à fait original. En effet, s'il est vrai que Virgile évoque, par la métaphore de la moisson, mais d'un seul mot, *metunt*, et parmi d'autres occupations, celle qui consiste à butiner les fleurs dans *Géorgiques*, IV, 54 : *Purpureosque metunt flores...*, et si saint Ambroise de son côté n'évoque qu'une fois le butinement, très sommairement, ainsi que d'autres activités des abeilles, dans *Psal. 118*, 14, 24, où il compare l'auteur sacré à l'abeille[24], l'*Exsultet* au contraire, dans le passage même qui fait difficulté, s'attarde à *décrire* assez longuement, avec un certain luxe de détails, le comportement des abeilles en train de butiner ; et c'est en cela précisément que ce passage est original.

L'ensemble de ces observations préliminaires doit nous détourner, semble-t-il, d'aller chercher auprès de Virgile ou de saint Ambroise la solution du problème critique qui nous occupe. Dans un passage qui ne paraît pas devoir grand-chose à d'autres qu'à son auteur, c'est à la pensée même de cet auteur, à la logique de son développement, qu'il faut demander la solution de l'énigme. Suivons donc le fil de cette phrase : l'hiver passé, aussitôt, *statim*, les abeilles ont le souci de partir au travail ; une fois dispersées dans la campagne, *dispersaeque per agros*, elles adoptent certains comportements qui les mettent en état, les PRÉPARENT à l'acte précis de butiner. Ces comportements sont décrits par deux ablatifs absolus suivis du verbe principal *insidunt*, elles s'arrêtent. Virgile avait noté cet arrêt, ce que n'a pas vu Dom Capelle, dans *Énéide*, VI, 708 :

... apes aestate serena
floribus *insidunt* uariis...

mais le poète ne s'attarde pas davantage. Tout au contraire, dans l'*Exsultet*, les deux ablatifs absolus, qui ont pour objet les ailes et les pattes des abeilles, sont destinés à commenter cet arrêt, à expliquer de quelle manière les abeilles s'arrêtent : leurs ailes les tiennent en équilibre le temps nécessaire *paululum*, tandis que leurs pattes restent pendantes. Tout cela pour dire que les abeilles s'arrêtent sans se poser, qu'elles s'immobilisent en vol. Ce qui aboutit, observons-le, à une description du comportement des abeilles nettement différente de celle du *floribus insidunt uariis* de Virgile, dans l'*Énéide*, où les abeilles se posent sur les fleurs. Lorsque les abeilles se sont PRÉPARÉES, par

24. Saint Ambroise, *Psal. 118*, 14, 24 : « ... ut apis illa prophetica bonos flores colligere ore consueuerit, fauos ore fingere, mella ore componere, et ex herbis suauibus ore filios legere », texte évidemment inspiré de Virgile dont la fin reprend littéralement *Géorg.*, IV, 200-201.

ce double comportement des ailes et des pattes, à s'immobiliser au-dessus des fleurs et qu'elles sont ainsi arrêtées, elles sont PRÊTES à butiner, *ore legere*[25] *flosculos*. Je propose donc de lire, après les ablatifs absolus et *insidunt*, en me tenant au plus près des manuscrits, *paratae* au lieu de *parte*. Et je traduis donc : ... dispersées à travers les champs, les ailes un moment maintenues en équilibre, les pattes pendantes, elles s'arrêtent, prêtes à butiner de la bouche les jeunes fleurs.

J'énonce maintenant seulement une nouvelle objection à la conjecture *horti*. Il me paraît en effet que le sens de la phrase est plus satisfaisant dans cette dernière traduction, où il n'est plus question de jardin, que dans celle que je proposais tout à l'heure. En effet *dispersae per agros* et *horti* font double emploi et s'accordent mal : on ne voit pas bien comment les abeilles qui, pour travailler, *ad laborem*, se sont dispersées à travers les champs, se retrouvent toutes à butiner dans un jardin[26] !

Du point de vue paléographique, la disparition du second *a*, entre *r* et *t* serait tout à fait facile à expliquer dans certaines écritures en minuscules, entre les ligatures du *r* et du *t*. Le troisième *a* n'aurait même pas à disparaître dans un très grand nombre d'écritures : à partir du IX^e^ siècle on voit apparaître, à côté de *ae*, le *ę* dont la cédille est évidemment très fragile, et à partir du XI^e^ siècle *ae* tend à disparaître au profit de *ę* ; enfin à partir du début du XIII^e^ *ę* lui-même disparaît devant un simple *e* pour noter *ae*, jusqu'au moment où les humanistes restituent les diphtongues. Ces explications pourtant ne sauraient être retenues, car elles se réfèrent à des types d'écritures postérieures à celles de nos plus anciens manuscrits qui comportent déjà la leçon fautive *parte*, au VII^e^ siècle. On peut penser que la faute fut commise à partir d'une erreur de lecture d'un modèle écrit en capitale, carrée ou rustique, où la lettre A paraît particulièrement fragile[27]. Je n'avance pas l'hypothèse d'une telle lecture à la légère. Le texte de l'*Exsultet* n'était pas un texte banal, mais un texte liturgique

25. On ne saurait objecter à cette interprétation « statique » de la description du butinement dans l'*Exsultet*, le sens du terme *legere* qui serait « dynamique », signifiant parcourir, et avec lequel s'accorderait bien — quoi qu'il en soit du reste de la phrase comme je l'ai fait observer p. 287 — la conjecture de Duchesne *raptim*. Il semble qu'en bonne méthode l'on ne doit pas raisonner à partir de *legere*, mais à partir de l'expression *ore legere*, et ne pas conclure automatiquement du sens du mot au sens de l'expression. Nous nous trouvons ici devant une expression que l'on pourrait qualifier de technique. Virgile l'emploie dans *Georg.*, IV, 200-201 : *natos... | ore legunt*, où nous avons dit qu'il est question du mode de reproduction des abeilles ; et dans *Énéide*, IV, 685 : *ore legam*, où il s'agit d'Anna qui voudrait recueillir le dernier souffle de Didon ; acception que l'on retrouve dans Sénèque, *Hercule sur l'Oeta*, 1341-1342 : *spiritus fugiens meo | legatur ore*, où c'est Alcmène, mère d'Hercule, qui veut aussi recueillir le dernier souffle du héros. Ces exemples paraissent bien exclure toute interprétation « dynamique », mais imposer l'interprétation « statique » de l'expression *ore legere*.

26. Voir aussi *infra*, p. 296.

27. L. Havet, *Manuel de critique verbale appliquée aux textes latins*, Paris, Hachette, 1911, p. 161.

officiel d'un usage exceptionnel, une fois par an, dans des conditions particulièrement solennelles, lors de la veillée pascale que saint Augustin appelle « la mère de toutes les saintes veillées »[28]. D'un point de vue pratique, ce texte qui devait être chanté devant l'assemblée, la nuit, à la lumière artificielle de l'époque, devait être facilement lisible. Ces raisons excluent, semble-t-il, que ce texte ait été copié dans une quelconque écriture cursive ; elles invitent à penser au contraire que ce texte a été copié dans les types d'écritures que nous avons dites, qui étaient pratiquées alors comme des écritures d'apparat et qui offraient les plus grandes commodités de lecture. L'archéologie paraît bien confirmer ces vues. Nous possédons en effet, datant, il est vrai, d'une époque plus tardive, à partir du x^e^ siècle, des éditions de luxe, mais que l'on considère comme la reproduction de modèles plus anciens, ce qu'on appelle les « rouleaux d'*Exsultet* »[29]. Il s'agit de *uolumina*, très richement enluminés, que l'on déroulait sous les regards admiratifs des fidèles, du moins les plus proches, à mesure que le diacre exécutait le chant. Certains penseront peut-être que, pour expliquer cette faute, il faille moins invoquer une défaillance visuelle sur un genre d'écriture, qu'une confusion auditive tenant à une défaillance de la dictée ou de l'ouïe ou des deux[30].

Cette conjecture paraît enfin offrir l'avantage de modifier la construction de la phrase. Elle substitue à l'interprétation de *legere* comme infinitif de but — ce qui est problématique après *insidunt* et dont le texte de l'*Exsultet* n'offre pas d'autre exemple — la tournure courante de *legere* comme infinitif complément du participe *paratae*.

Si l'on devait élever, à l'égard de cette conjecture, l'objection que le terme *paratae* souligne et explicite abusivement une technique du butinement qu'en fait les abeilles ne pratiquent pas ainsi et qui laisse trop de place à l'imagination, on pourrait fournir deux réponses. La première, d'ordre général, à laquelle je ne m'attarderai pas, consisterait à faire valoir comment les auteurs latins, y compris les auteurs d'œuvres techniques comme Pline l'Ancien et a fortiori les poètes, ont mêlé dans leurs écrits, observation et imagination et l'on pourrait ajouter que saint Ambroise, s'il est en effet l'auteur de l'*Exsultet*, n'était pas en général un esprit porté à la rigueur, qu'il l'était encore moins lorsqu'il s'adonnait à la poésie, qui fut l'un de ses grands talents, et que l'*Exsultet*, surtout dans ce passage, est une œuvre poétique. La seconde réponse nous ramènera, d'une certaine manière, à Dom Ber-

28. *Sermones*, 219.

29. *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, 13, 2, col. 1559 s. Plus récemment l'ouvrage orné de très belles reproductions de G. Cavallo signalé p. 284 à la fin de la note 4.

30. A. Dain, *Les manuscrits*, Paris, Les Belles Lettres, 1964, p. 20-22, ne croit pas à la reproduction des textes par voie de dictée, mais reconnaît que « des savants de haute autorité n'hésitent pas à admettre le fait de copie à la dictée, même pour les plus beaux de nos manuscrits ».

nard Capelle. L'inspiration virgilienne de ce paragraphe et du début du suivant ne saurait être contestée, dans l'ensemble, même si, comme nous l'avons fait, l'on peut récuser tel ou tel rapprochement des textes qui paraît artificiel et donc abusif, et si l'on tient pour l'originalité de la description du butinement. L'auteur de l'*Exsultet*, même s'il est original dans l'évocation de la technique du butinement, reste fidèle à la manière de Virgile chez qui l'on trouve déjà en effet observation et imagination étroitement — et admirablement faut-il le dire — mêlées[31]. J'en donnerai un seul exemple, bien connu, et qui offre peut-être l'avantage d'éclairer encore notre phrase. Je m'étonne beaucoup que le savant bénédictin n'ait pas songé à alléguer ce texte en faveur de sa thèse. L'auteur de l'*Exsultet*, dans sa description, joint donc à son observation des abeilles qui butinent, un recours à l'imagination pour tenter de résoudre le problème d'équilibre que pose l'immobilité en vol. Virgile lui aussi, dans les *Géorgiques*, également au livre IV et toujours à propos des abeilles, se trouvait placé devant un problème d'équilibre et le résolvait par le recours à l'imagination : quand reviennent les redoutables Eurus, vents du sud-est — qui tiennent un rôle de premier plan dans la tempête de l'*Énéide* — les abeilles se montrent très prudentes et, de même que les navires par gros temps se chargent de lest, elles emportent — souvent précise le poète — de petits cailloux grâce auxquels ces insectes s'équilibrent en vol : *his sese per inania nubila librant*[32]. Or il se trouve que ce dernier terme *librant*, qui n'est pas un terme banal et qui n'apparaît qu'ici dans les *Géorgiques*, est également utilisé par l'auteur de l'*Exsultet* à propos de l'équilibre de nos abeilles en vol immobile, et il s'agit très précisément de la fonction de leurs ailes *libratis paululum pinnibus*. Pourquoi exiger plus de rigueur d'observation de l'auteur de l'*Exsultet* que de l'auteur des *Géorgiques* dont il s'inspire? Faut-il aller plus loin et penser, à partir de cet emploi commun du verbe *librare*, que l'auteur de l'*Exsultet* doit à une transposition de la description imaginative virgilienne des abeilles qui s'équilibrent en vol malgré les vents, sa propre description imaginative des abeilles qui s'équilibrent en vol immobile et se trouvent ainsi prêtes à butiner les petites fleurs, *paratae ore legere flosculos*? Je n'oserais pas aller jusque-là.

31. Voir par exemple S. Byl, *De quelques erreurs scientifiques dans la IV^e Géorgique de Virgile*, dans *Ludus magistralis*, 16-17, 1968, p. 9-16, qui m'a paru beaucoup plus convaincant dans ses observations et son explication bachelardienne des erreurs de Virgile, que F. X. Quinn, *Vergil and Today's Bee Culture*, dans *The classical Bulletin*, 34, 1957, p. 4-7, dont l'admiration sans réserve paraît assez naïve. Déjà R. Billiard, *L'agriculture dans l'Antiquité d'après les Géorgiques de Virgile*, Paris, De Boccard, 1928, p. 359, en abordant son étude des abeilles, explique comment l'imagination de Virgile a été tentée par le sujet et, au long de sa recherche, s'applique ici et là, sans prétendre être exhaustif, à « relever les erreurs que prodigue Virgile, entraîné par son imagination » (p. 386).

32. *Géorg.*, IV, 196.

Pour me faire pardonner, s'il le faut, de reprocher à Dom Capelle d'avoir fait une conjecture, au nom de l'histoire de la littérature, plutôt qu'au nom de la critique verbale, après avoir égratigné le philologue, j'honorerai l'historien. J'apporterai une fois de plus à son moulin une eau qu'il a omis d'apporter : cet équilibre en vol dont parle l'*Exsultet*, dont parle aussi Virgile, nous venons de le voir, saint Ambroise aussi en parle. Mais il ne s'agit pas, pour l'évêque de Milan, de résoudre le problème de l'équilibre en vol immobile, comme dans l'*Exsultet*, qui reste original sur ce point. Saint Ambroise dans le *De uirginitate*, reprend le problème virgilien de l'équilibre en vol, malgré les vents, et remploie de très près les expressions du poète[33] : l'évêque s'adresse aux religieuses du temps et leur recommande, comme font les abeilles, de se lester elles aussi contre les vents de l'orgueil, par une juste appréciation d'elles-mêmes. Puis il conclut : *Et tu caue uirgo, illius apiculae modo, ne alarum tuarum uolatum aura mundi extollat.*

Au point où nous en sommes, la question des sources de l'*Exsultet*, du moins pour le paragraphe VII qui nous intéresse, peut paraître un peu éclaircie. Soyons prudents : *In cauda uenenum* ! Dom Capelle, dans sa recherche, a omis de faire état d'un texte que je crois capital. Cette omission est d'autant plus inexplicable que le savant bénédictin connaissait ce texte, puisqu'il s'y réfère dans son article[34], mais il ne l'a pas lu d'assez près. Il s'agit de la fameuse *Epistula ad Praesidium*, adressée par saint Jérôme à un diacre de Plaisance. L'auteur y vitupère les *laudes cerei*, d'inspiration plus littéraire et profane que religieuse, où le diacre développe abondamment le thème de l'abeille. Or Jérôme incrimine — et de façon très précise, notons-le — deux sources de ces rédactions qu'il juge incongrues : d'abord, comme l'on peut s'y attendre, et comme le note Capelle, Virgile et son livre des *Géorgiques*, puis — l'on s'y attend moins et Capelle n'en dit mot — Quintilien. Et l'auteur de la lettre indique qu'il s'agit d'une *controuersia* entre un pauvre dont les abeilles ont été tuées et un riche qui a empoisonné ses propres fleurs[35]. Ce qui est le sujet de la treizième

33. On comparera Virgile, *Géorgiques*, IV, 194-196 :

« ... et *saepe lapillos*,
ut cymbae instabiles *fluctu iactante saburram*,
tollunt, his sese *per inania nubila librant.* » ;

et saint Ambroise, *De uirginitate*, 106, tout spécialement : « ... *uelut* nauis *saburram* suscipe, ne in tantis mundi *fluctibus iactantiae* alicuius aura circumferat. Apis illa sapiens cum aeris motus suspectos habet, *lapillis saepe* sublatis, *per inania* se *librat nubila.* ».

34. B. Capelle, *L' « Exultet »*, p. 220.

35. Saint Jérôme, *Epistula ad Praesidium*, I, *P. L.*, 30, col. 182-183 : « Praeterea Virgilii totus Georgicorum liber profertur in medium, rex aduolans agmen inducit tantoque strepitu diuersa narrantur munia ut militaribus castris interesse te credas. Sed cum haec audieris siue legeris, laudabis oratoris eloquentiam. Et ut breuiter signem, puto te Quintiliani controuersiae recordari in qua pauper causatur, dolens ob interitum apum, flores ab impotentissimo diuite uenenatos. »

des dix-neuf *Declamationes maiores*[36] attribuées à Quintilien. Saint Jérôme se souvient très bien de cette œuvre. En effet, lorsqu'au début de sa lettre, il parodie ces *laudes cerei*, trop profanes à son gré, il emprunte à la *Declamatio*[37] l'expression *mīlĭtārĭbūs cāstrīs* dont il savait très bien que Virgile ne pouvait pas user, pour des raisons métriques évidentes.

Ce texte de Quintilien éclaire-t-il le problème des sources de l'*Exsultet*, comme on peut l'espérer d'après la lettre de saint Jérôme? Éventuellement celui de la paternité ambrosienne de l'*Exsultet*? Ce texte fournit-il la solution pour l'interprétation de notre *locus desperatus* ou au moins quelque élément susceptible de guider le philologue dans le choix d'une conjecture? La première constatation qui s'impose est que la *Declamatio*, comme l'on s'en doute, dépend elle-même des *Géorgiques*. On ne ferait donc pas beaucoup avancer la question en observant que, dans Virgile, la *Declamatio* et l'*Exsultet*, apparaissent le même vocabulaire ou telle tournure identique comme le mouvement : *aliae... aliae... aliae... aliae...*[38]. Il est plus intéressant de s'attarder à d'autres remarques : le terme *flosculos* de l'*Exsultet*, qui n'a pas de correspondant chez Virgile, se lit trois fois dans la *Declamatio*[39]; *libratis*, dans l'expression *libratis paululum pinnibus* (ou *pinnis*) de l'*Exsultet*, que peut éclairer un emploi unique de *librant* dans Virgile, à propos de l'équilibre en vol dans la tempête, se retrouve trois fois dans la *Declamatio*, également à propos de ce même équilibre en vol, sous la forme *modico lapilli pondere librare pennas*; aussi, à propos du vol de retour vers les ruches, sous la forme *libratae pennis onera conferrent*; mais surtout sous la forme *libratis pendeant alis*, beaucoup plus proche du texte de l'*Exsultet*, et cette fois à propos précisément du butinement[40]. Peut-être jugera-t-on que ces observations rendent vraisemblable une dépendance de l'*Exsultet* par rapport à la *Declamatio*, qui n'est pas pour autant exclusive de la dépendance virgilienne. Mais dans ce cas, comme me l'a aimablement suggéré mon maître J. Perret, toute la thèse de Dom Capelle sur la paternité ambrosienne de l'*Exsultet*, doit être réexaminée sur nouveaux frais. Elle repose en effet, comme nous l'avons expliqué, non seulement sur les rapprochements que le savant bénédictin établit entre l'*Exsultet* et l'œuvre de saint Ambroise, mais aussi sur ce qu'il considère comme un semblable traitement de la même source virgilienne. La recherche reste à faire,

36. Quintilianus, *Declamationes XIX maiores*, edidit G. Lehnert, Leipzig, Teubner, 1905, *Declamatio XIII, Apes pauperis*, p. 246-264.

37. Quintilien, *Decl. mai.*, XIII, 4. Le texte de saint Jérôme est cité *supra*, p. 294, n. 35.

38. Quintilien, *Decl. mai.*, XIII, 17, où *aliae* est repris trois fois.

39. Quintilien, *Decl. mai.*, XIII, 1 ; 5 ; 6. Voir *supra*, p. 289, n. 23.

40. Quintilien, *Decl. mai.*, XIII, 17 ; 4 ; 12. Voir *supra*, p. 289, n. 23 et p. 294, n. 33, l'emploi unique de Virgile à propos des abeilles.

mais si l'on devait constater d'une part, dans l'*Exsultet*, une dépendance conjointe de Virgile et de Quintilien, et d'autre part, dans l'œuvre ambrosienne, une dépendance exclusivement virgilienne, la preuve serait faite qu'il faut attribuer l'*Exsultet* à un autre auteur que saint Ambroise. *Adhuc sub iudice lis est.*

La question du butinement nous ramène à la critique verbale. La *Declamatio* décrit le butinement : le pauvre, qui plaide sa cause, veut faire valoir que ses abeilles ne faisaient aucun tort au riche en butinant ses fleurs. S'il reconnaît, comme dans le texte de l'*Énéide* que j'ai signalé, et avec la même construction du même verbe, que les abeilles se posent sur les fleurs, *quibus insedere*[41] — l'*Exsultet* utilise le même verbe construit différemment[42] — le pauvre insiste beaucoup sur le fait que ses abeilles n'abîment pas des fleurs qu'elles touchent à peine : elles sont rapides et se soutiennent par leurs ailes[43]. Toute cette description nous éloigne de Virgile, mais nous rapproche de celle de l'*Exsultet*, telle que nous la proposons avec la conjecture *paratae* qui évoque les abeilles en vol immobile, butinant les fleurs en y touchant à peine[44]. Peut-être jugera-t-on que la conjecture que nous avons proposée et l'explication que nous avons fournie sur la technique du butinement dans l'*Exsultet*, se trouvent, sinon vérifiées du moins confortées, par le texte de la treizième *Declamatio maior*. Enfin le pauvre de la *Declamatio* paraît réfuter, avec quelques siècles d'avance, la conjecture *horti* de Dom Capelle. Il explique en effet que si l'on veut confiner ses quelques abeilles dans les limites étroites du jardin d'un pauvre, on ne peut guère en attendre du miel[45].

41. Technique évoquée par Virgile, *Énéide*, VI, 708, et reprise par le riche dans Quintilien, *Decl. mai.*, XIII, 4 : « ... *ne hortorum meorum floribus insidant* »?, avant cette explication du pauvre, *ibid.*, 13, cité *infra*, n. 43.

42. Voir *supra*, p. 288 ; 290 ; 292.

43. Quintilien, *Decl. mai.*, XIII, 12-13 : « Nescimus qua *pernicitate* plerumque *uix contactis* floribus *reuolet*, *discurrat*que per singulos *uelox* experimento ; quam etiam ubi immorantur, *libratis pendeant alis* »..., et plus loin : « omnibus quibus insedere, odorem mellis inspirant et *breui contactu* uim sui relinquunt. »

44. Voir *supra*, p. 290-291.

45. Quintilien, *Decl. mai.*, XIII, 13 : « nos si paucas apes intra angustias pauperis horti composuimus, quae tamen uobis mella faciunt... ». — Pourtant, si Dom Capelle avait porté attention au texte de Quintilien, peut-être aurait-il cru y trouver, à tort pensons-nous, une confirmation de sa conjecture *horti*. Il aurait pu faire valoir en effet, dans la ligne même de sa démonstration, que non seulement le terme *hortus* se trouve à la fois chez Virgile et chez saint Ambroise, ce qu'il dit, mais encore qu'il se trouve aussi chez Quintilien, ce qu'il n'a pas vu et ne dit donc pas. Un bref examen des diverses occurrences du mot sera instructif. Sur sept occurrences, deux servent au pauvre pour désigner sa propriété comme étant toute petite : en 3, il use du diminutif singulier au génitif *hortuli* (qui s'oppose au même diminutif, mais au pluriel du nominatif, pour désigner une partie de la propriété du riche) ; en 13, il use du singulier au génitif, *horti* pour dire qu'on ne peut en attendre du miel, comme on l'a dit ci-dessus. Quatre occurrences servent au pauvre pour parler désormais de la propriété du riche, dont deux sont des emplois au singulier ; en 2, le pauvre accuse le riche d'être ce qu'on appelle aujourd'hui un « cumulard », c'est-à-dire d'avoir absorbé une série de petites propriétés dans sa seule grande propriété, ce qui explique l'emploi du singulier pour exprimer ce monopole de la possession des terres : *nunc diuitis unius hortus est* ; en 12, il est vraisemblable que ce soit la même raison, mais implicite cette fois, qui explique le singulier de l'accusatif *hortum* ; les deux autres occurrences se présentent au pluriel

Pour terminer, je voudrais revenir sur le texte de saint Jérôme dans sa lettre à Praesidius et dépasser l'horizon de l'*Exsultet*. Jérôme, le sachant ou ne le sachant pas, dans la détection qu'il opère des sources de l'*Exsultet*, abordait un immense problème d'histoire littéraire de l'Antiquité. Dans quelle mesure les auteurs tardifs qui s'inspirent des classiques, les connaissent-ils directement? Dans quelle mesure en ont-ils connaissance à travers ce qui est à la fois le canal et l'écran de la littérature classique, ce que j'appellerais la littérature scolaire au sens large : on connaît alors la rhétorique cicéronienne à travers Quintilien, ses autres œuvres et celles de Salluste à travers les extraits retenus par les grammairiens comme Nonius, Donat, Priscien, de même que l'*Exsultet*, au moins pour une large part, s'inspire de Virgile à travers la XIII[e] des XIX *Declamationes maiores* attribuées à Quintilien.

du nominatif : en 3, le pluriel du diminutif *hortuli*, évoqué précédemment, désigne explicitement des parcelles de la propriété du riche, à côté des *arua, uineta, saltus* (et s'oppose au même diminutif au singulier du génitif qui désigne toute la propriété du pauvre) ; en 5, le pluriel du datif est destiné à faire valoir l'étendue des terres que le riche a dû empoisonner : *Parauit homo... tantum ueneni quod posset et diuitis hortis satis esse...* Une occurrence enfin sert au riche pour parler de sa propriété : en 4, le pluriel du génitif, *hortorum*, évoque ici encore l'étendue des possessions de ce riche. Il résulte de cet examen d'abord que les termes *hortus* et *hortulus*, que l'on trouve dans ce texte sur les abeilles, sont employés avant tout, suivant un usage complexe du singulier et du pluriel, en vue de décrire une situation de la propriété foncière où l'on oppose les possessions du pauvre et du riche ; ensuite que ce texte ne saurait inciter un imitateur à user du mot *hortus*, s'agissant des abeilles, qu'au pluriel. Je n'oserais pas, pour ma part, proposer de lire à la place de *parte* ou de *parte ore*, le génitif pluriel *hortorum* !